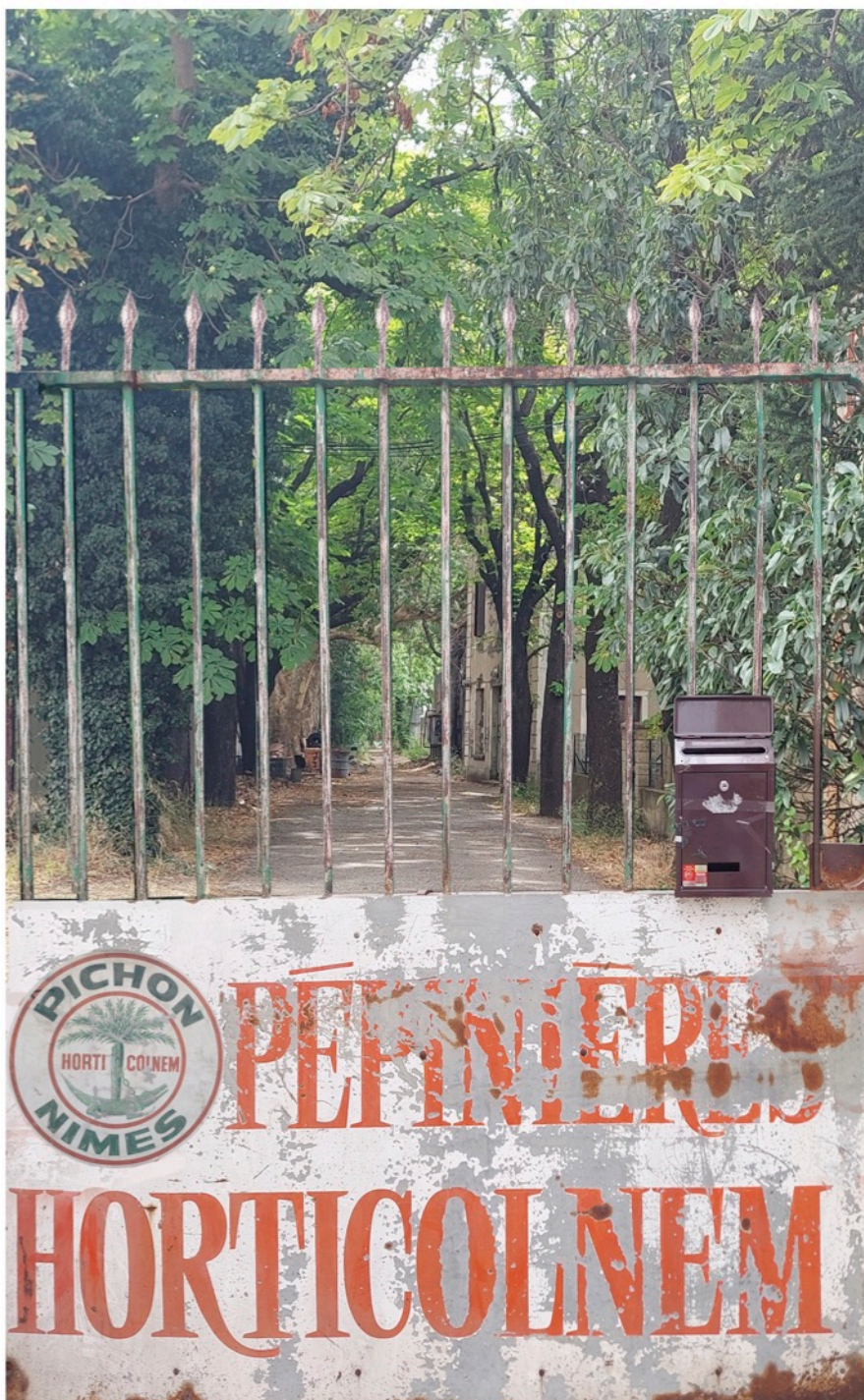


Comité de quartier
des Marronniers



PARC URBAIN « JACQUES CHIRAC »
Dans les PEPINIÈRES PICHON

« Restaurer et mettre en valeur le patrimoine,
Belle ambition voulue par l'UNESCO... ».



**Un comité de quartier engagé aux côtés des riverains
pour la sauvegarde de ce parc**



S'il y a un projet pour lequel le comité s'est mobilisé, c'est bien celui du parc urbain dans les « Pépinières Pichon » devenu aujourd'hui le parc « Jacques Chirac ».

Ce lieu qui a été une entreprise familiale florissante durant de nombreuses années est devenu un lieu déserté. Aujourd'hui, il va devenir un parc urbain public dans notre quartier et pour tous. Les pépinières Pichon font partie du patrimoine nîmois.

Sans doute l'engagement, la mobilisation des riverains, du comité de quartier des Marronniers mais aussi celui de Beausoleil, ceux du secteur Sud, des nîmoises et des nîmois ont permis qu'il ne finisse pas entre les mains des promoteurs immobiliers. Les plans de construction de résidences étaient déjà couchés sur papier glacé !

Rappelons-nous aussi de la suppression de la «frange constructible» le long de la rue Quatrefages, qui prenait les 2/3 de la largeur du Parc. Abandonnés les projets privés, l'utilité publique a été déclarée et ce parc est désormais dans l'espace public, propriété de la commune.

La préservation du lieu avec des aménagements respectant la nature



Il n'en reste pas moins que son aménagement est long à venir puisqu'il est reculé de mois en mois et même d'année en année. Les divers recours de la famille Pichon (demande de réévaluation de l'indemnisation financière) ont retardé la mise en chantier et les autorisations environnementales de l'Etat tardent à venir. Mais la Ville est enfin propriétaire du lieu depuis le 1^{er} décembre 2022 et c'est bien là l'essentiel.

Lors de notre assemblée de quartier du 08 mars 2022 et à notre demande, Monsieur Plantier, adjoint à l'urbanisme nous indiquait la programmation de la 1^{ère} tranche - entre le triangle de la Gare et le boulevard Salvador Allende - fin 2023 et la seconde partie vers le Sud entre le boulevard et l'autoroute pour 2025.

Nous devons recevoir une plaquette correspondant aux premières esquisses de ce projet. Nous regrettons fortement de ne pas avoir été associés à la réalisation des aménagements comme lors de la phase préliminaire et comme nous l'avons été pour le « Bois des Noyers ».

La présentation des aménagements a donc été faite lors de notre assemblée de quartier du 07 mars 2023 par Madame Pascale Venturini, adjointe déléguée à l'environnement et par Monsieur Philippe Deliau, directeur de l'agence ALEP, paysagiste-concepteur du projet : sur près de 15 hectares, ce sont 10 espaces différents avec des aires de repos, de jeux et de rassemblement. Seule inconnue, la date de début des travaux : 2024, 2025 ou 2026 pour une durée de 2 ans.

Cette présentation assez exhaustive mais aussi un peu idyllique et répétons-le, pour laquelle nous n'avons pas été concertés, appelle de notre part quelques remarques.

Végétaliser, rafraîchir, adapter la Ville au réchauffement climatique

Tout d'abord, si cet espace est un lieu unique, il ne sera jamais un « Central Park » comme nous l'a dit le concepteur.

Lors de cette assemblée, la présentation était fermée et sans véritable échange. Malgré ce, le comité prenait l'engagement de réunir ses adhérents et d'envoyer un dossier d'observations aux élus.

L'ordre du jour de l'assemblée générale de nos adhérents le 30 mai 2023 a donc abordé cette question et les participants ont pu s'exprimer ou adresser au comité leurs remarques ou desiderata...



A l'unanimité, on peut l'affirmer, c'est avec une grande joie que tous attendent l'ouverture. Même retardée, elle aura lieu.

Une autre satisfaction c'est celle de l'accessibilité avec les aires de jeux inclusives et dans l'allée principale le respect des normes pour les personnes à mobilité réduite.

Des lieux de vie et d'échanges ?

A l'entrée Nord, nous avons noté des « points de restauration » dans le bâtiment existant et conservé, sans précision. Restaurant, guinguette comme cela avait été envisagé ?

Des bus fréquents pour desservir le parc

Les riverains admettent aisément que l'aménagement d'un parking côté nord n'est pas indispensable (avec tout de même des emplacements handicapés). En revanche, les lignes de bus desservant ce quartier doivent être améliorées par la fréquence de passage mais aussi par l'amélioration des véhicules aujourd'hui bruyants et polluants, parfois inadaptés de par leur taille aux rues étroites.

Activités ludiques, pédagogiques sans oublier la culture !



Nous le répétons, ce parc doit rester un havre de paix avec des objectifs de nature, de préservation des arbres existants en privilégiant l'aspect pédagogique, sans oublier l'histoire et la mémoire de cet endroit comme cela a été écrit à juste titre. La réhabilitation de 2 serres illustre bien cet objectif.

Pourquoi ne pas conserver un des véhicules qui témoigne de l'activité des pépinières (en le dépolluant et après concertation quant à sa vocation future, jeu ou simple souvenir ?).

Si l'aspect « Nature » doit être prioritaire avec les activités ludiques et pédagogiques, la culture ne doit pas être oubliée. Quel formidable lieu d'exposition, d'expression et de création artistique !

Embellir les espaces publics, leur redonner de l'éclat



C'est un espace boisé et un refuge pour de nombreux oiseaux. Les magnifiques arbres ou arbustes -certains fleuris- donnent du mouvement au parc en fonction des saisons et du temps. Il est une barrière naturelle qui permet une intimité aux riverains directs. Ces barrières végétales doivent être conservées. Les « lanières végétales » dont parlait le concepteur existent en l'état, sont utiles et aussi bien appréciées par les habitants que par la faune locale. Les aménagements doivent absolument respecter la richesse de ce biotope qui s'est développé depuis maintenant de nombreuses années : il est le refuge de nombreuses espèces d'oiseaux, y compris des rapaces nocturnes qui y vivent maintenant à l'année, témoin de la vitalité et de la quiétude des lieux.

Les riverains connaissent bien ces lieux et ont participé grandement à leur préservation en donnant notamment l'alerte lors d'incendies (certains les ont éteint eux-mêmes), en nettoyant aussi les abords dont l'entretien n'est vraiment pas satisfaisant.

Ils considèrent que la mise en œuvre et les décisions hâtives sans concertation oublient celles et ceux qui vont vivre au quotidien face à cet espace.

Ils rajoutent que ce projet lorsqu'il sera abouti, c'est bien eux qui en resteront les « gardiens » de manière bénévole par respect pour la nature et le bien-être de tous les promeneurs.

Nous avons noté un nombre important d'ouvertures (14), certaines permettront la liaison entre les quartiers Marronniers et Beausoleil. Les questions portent souvent sur leur emplacement exact et la sécurisation du lieu, notamment avec l'amplitude horaire d'ouverture et la fermeture du parc la nuit. Y aura t-il un gardien ?

C'est bien un parc urbain mis en valeur et entretenu à l'image de celui des Jardins de la Fontaine qui est attendu par le comité de quartier et les habitants !

L'aspect développement durable a été très peu abordé lors de sa présentation, notamment dans sa gestion (entretien, gardien, emplois créés...).

A l'unanimité, les riverains veulent un espace « nature », sans sophistication à outrance du lieu, voué avant tout à la promenade et à la détente, comme cela est le cas pour un autre espace urbain que sont « Les Jardins de la Fontaine ».

Nous craignons que l'aménagement de la 2^{ème} partie (Sud) au-delà du périphérique soit mise à l'arrêt et que les activités sportives prévues dans cette zone (pas d'habitation donc pas de nuisance pour les riverains) ne soient transférées côté Nord. Nous notons l'aménagement de terrains de pétanque dans cet espace, ce qui n'est pas la meilleure activité nature et silencieuse. D'autant que des terrains jouxtant le bois des Noyers existent et pourraient tout à fait être aménagés pour cette pratique sportive ainsi que pour les jeux de ballons. En revanche, les pratiques douces, yoga entre autres s'intégreraient tout à fait dans ce parc.

C'est tout un quartier à repenser

Nous avons pris note de la requalification de la rue des Quatrefoies en même temps que l'aménagement du parc. Les riverains s'interrogent sur les décisions qui seront prises en matière de circulation, de stationnement, très tendu dans ce secteur (ceux dits « ventouse » sont nombreux), d'éclairage et de réfection de la voirie (avec des matériaux innovants sur le plan phonique et thermique) qui reste une priorité vu son état.

Rappelons que cette rue est inondable comme le sont beaucoup d'autres dans ce quartier appelé « Creux des canards ». Et qu'en est-il de la préservation justifiée des arbres, arbustes et bambous qui longent cette voie ?

La « trame verte » et la « trame bleue »



Des voix se sont fait également entendre sur ce fameux « Vistre ». Ici, il a été recouvert par (encore) du béton et servira de piste cyclable. Certains lancent l'idée de le découvrir pour compléter cette trouée « verte » par une trame « bleue ». Ce serait une décision d'envergure, d'intelligence et novatrice.

Cela favoriserait grandement le développement de la biodiversité de la faune et de la flore et renforcerait la lutte de la Ville contre le réchauffement climatique que vous soutenez.

La circulation piétonne et deux roues par les berges qui serait maintenue 24h/24 le long de ce cours serait bien plus agréable que sur les dalles de béton actuelles.

L'enlèvement des dalles et caniveaux nécessaire à la création de cette trame bleue urbaine embellirait les abords immédiats tout en participant répétions-le, à la lutte contre la chaleur et à l'ancrage de la Ville dans sa démarche de végétalisation urbaine. Cette eau vivante qui reprendrait sa place serait une formidable occasion de créer de nouveaux espaces de détente et de fraîcheur.

Une liaison sécurisée et moins coûteuse

Un point sur lequel nous n'avons pas été entendus par les décideurs, c'est la liaison entre le Nord et le Sud. Le Comité avait émis l'idée qu'elle se fasse au niveau du boulevard avec un immense îlot pour les piétons et avec des aménagements cassant la vitesse des automobilistes.

Sécuriser au maximum cette traversée en prenant exemple sur les passages entre les 7 Collines et le Parc Georges Besse qui sont très utilisés (système permettant aux piétons d'arrêter les voitures aux feux de signalisation). Cette liaison permettrait une végétalisation harmonieuse du passage.

Ce partage de circulation offrirait une meilleure sécurité à toutes les mobilités douces. Au lieu de cela, la Ville privilégie encore un passage en dessous de la chaussée avec surélévation de celle-ci : source de nuisances en tout genre et très insécurisant, inondable en plus d'être très onéreux.

Nous sommes d'ailleurs très surpris que la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) autorise une surélévation du périphérique afin de permettre la création du passage souterrain. Cet aménagement est contraire aux règles du PPRI qui n'autorisent pas de surélévation perpendiculaire à l'écoulement des eaux. Cela risque de créer un grand barrage au niveau du ce boulevard urbain.

Sur ce sujet, nous avons entendu le concepteur dire pour argumenter cette préférence que la circulation est dense dans ce secteur et que même la voie urbaine Sud à venir n'enlèverait que peu de circulation sur le périphérique ?? Nous avons été un peu interloqués par ces mots qui signifient grosso modo que la voie urbaine ne servira à rien malgré un coût important ...

Réfléchir, Projeter encore et ... ensemble

Ces premières observations et suggestions des habitants du quartier vont être encore enrichies. Une réunion publique sera proposée aux habitants du quartier.

Le comité de quartier est un lien précieux entre les riverains et les collectivités publiques. Les relations tissées avec les élus et services se doivent d'être renforcées pour une meilleure prise en compte des besoins et désirs des habitants du quartier et de la Ville, dans le cadre du « bien vivre ensemble ».

Nîmes, Juillet 2023.

Le comité de quartier des Marronniers.